

ANNEXE 1 : une augmentation des sinistres et des coûts qui s'accélère

Une année 2022 aux tristes records

Les sinistres dus aux aléas climatiques tels que la grêle, les tempêtes, la sécheresse ou encore les feux de forêt font d'ores et déjà de **2022 l'une des années les plus coûteuses jamais enregistrées pour les assureurs français**, selon l'agence de notation Fitch Ratings. Selon France Assureurs, **1,2 million de sinistres ont été déclarés en France entre janvier et septembre 2022, pour un montant de 5,2 milliards d'euros d'indemnisation**, bien au-delà de la moyenne annuelle de 3,5 milliards d'euros sur la période 2017-2021. Une accélération de l'augmentation si on compare avec la moyenne annuelle en euros constants sur les périodes 1990-2009 (2 milliards d'euros) et 1984-1989 (1,2 milliards d'euros).

Le coût des intempéries pour les sociétés d'assurance françaises devrait s'élever entre **6 et 8 milliards d'euros en 2022**.

Il faut également noter que si le risque climatique augmente partout, toutes les zones géographiques ne sont pas exposées aux mêmes risques, certaines zones présentent des risques aggravés.

Des prévisions concordantes d'accélération de l'augmentation des catastrophes naturelles et des coûts

France Assureurs, l'organisation professionnelle du secteur, estime que le coût des aléas climatiques pris en charge par l'assurance pourrait doubler à l'horizon 2050. **Entre 2020 et 2050**, la moyenne annuelle à payer se situerait autour de **4,7 milliards d'euros**, ce qui représenterait un **doublément par rapport à la période 1990-2020**, selon les projections de France Assureurs. Le coût cumulé passerait de 73 milliards à 143 milliards d'euros.

A plus court terme, un rapport de l'ONU daté d'avril 2022 prédit un nombre de catastrophes mondiales qui pourrait **bondir de 40 % entre 2015 et 2030**.

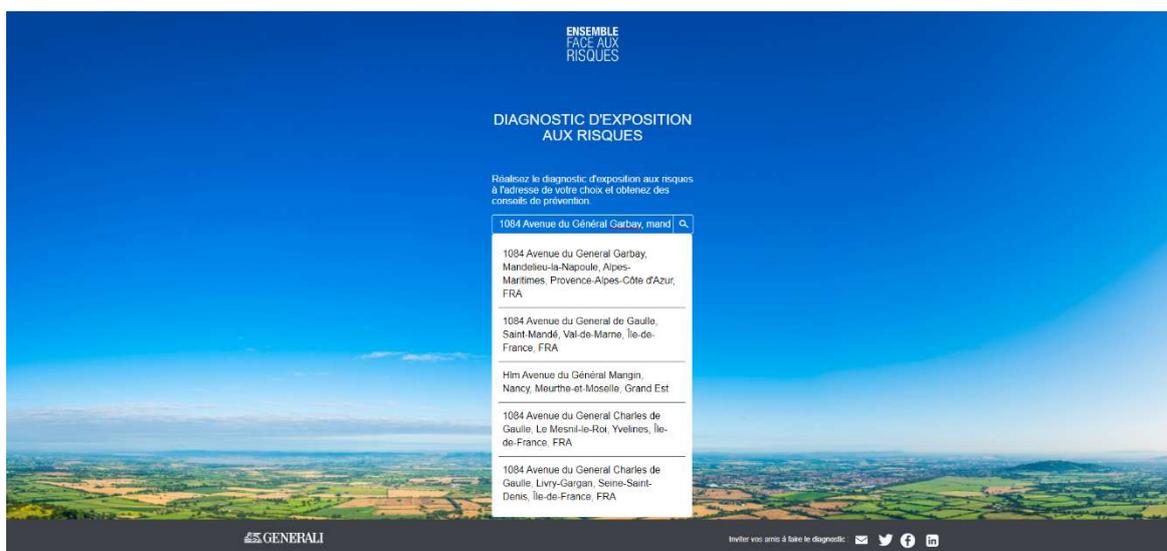
La situation n'épargne aucune région du globe, les assureurs et réassureurs ont déjà essuyé **72 milliards de dollars de pertes à l'échelle mondiale** rien qu'au premier semestre, selon Swiss Re.

Dans ce contexte, le mécanisme de l'assurance qui repose sur la solidarité entre les assurés et la mutualisation du risque est fragilisé.

ANNEXE 2 : Parcours pour réaliser son diagnostic et accéder aux recommandations

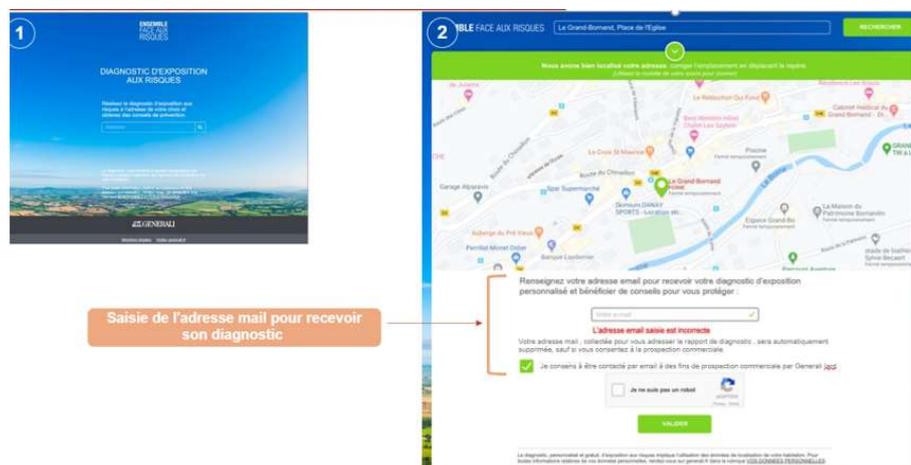
Le service est accessible sur le lien suivant : <https://ensemble-face-aux-risques.generali.fr/>

Etape 1 : saisir son adresse au niveau de la page d'accueil

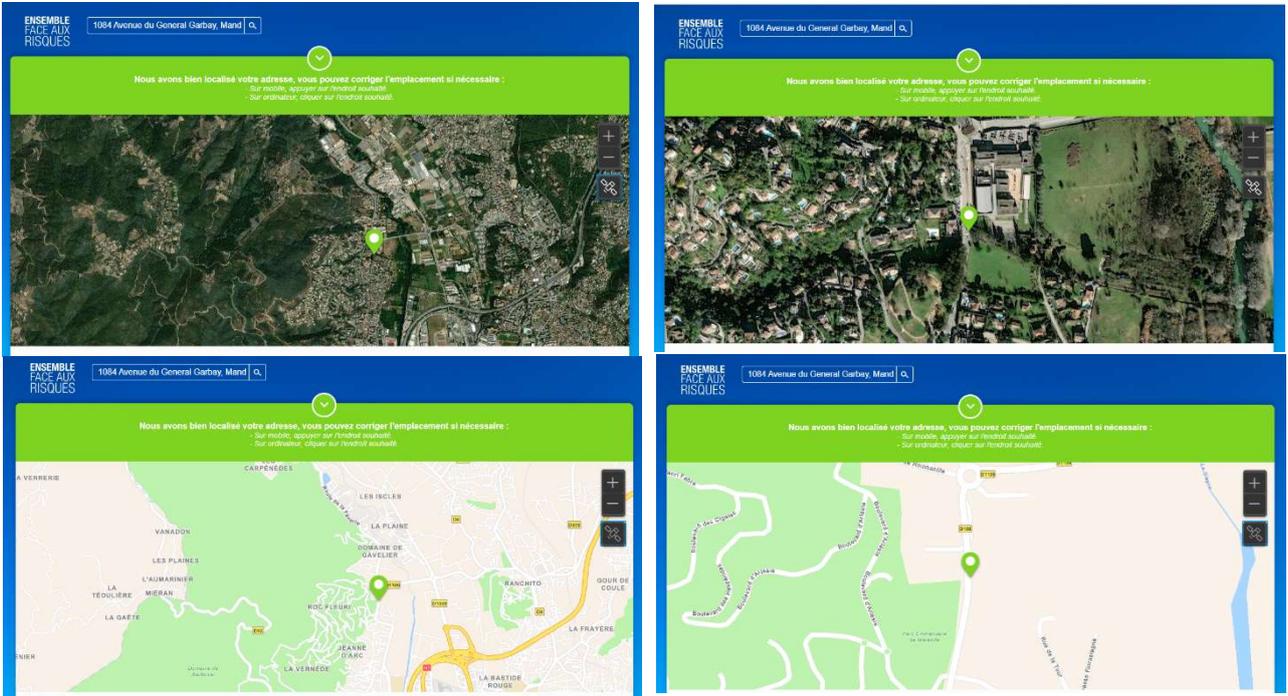


A noter : l'utilisateur peut utiliser le service autant de fois qu'il le souhaite pour diagnostiquer plusieurs lieux de vie. L'adresse email permet de recevoir son diagnostic personnalisé. Les données ne sont pas historisées par Generali.

Etape 2 : lors de la première requête, l'adresse email est à saisir pour recevoir le diagnostic de l'adresse renseignée. L'adresse email n'est pas utilisée à des fins de prospection commerciale (sauf en cas de consentement).



Etape 3 : confirmation de la localisation du domicile en format satellite ou carte, avec zoom sur la zone



Etape 4 : accès direct à la page de diagnostic

ENSEMBLE FACE AUX RISQUES
RESULTATS DE VOTRE DIAGNOSTIC



- INONDATION**
Exposition forte
En moyenne 1 risque sur 100 d'être touché tous les ans.
- SÈCHERESSE**
Exposition forte
Votre bâtiment est construit sur une zone fortement argileuse.
- SÉISME**
Exposition moyenne
Votre bâtiment est construit dans une zone de sismicité moyenne.
- FEUX DE FORÊT**
Exposition minimale
Votre bâtiment se situe dans une zone d'exposition minimale compte tenu de sa proximité de la forêt et de la sécheresse du climat.
- INDUSTRIEL**
Exposition minimale
Votre bâtiment est à plus de 950 m d'une installation industrielle.
- NUCLÉAIRE**
Exposition minimale
Votre bâtiment est à plus de 100 km d'une centrale nucléaire.

COMPRENDRE CE SCORE

Comment ce diagnostic est-il établi ?
Ce diagnostic est réalisé à partir des données scientifiques et publiques les plus récentes disponibles sur les différents aléas. Il est le fruit du savoir-faire et des connaissances de Generali dans le domaine des risques. Generali a investi depuis déjà 6 ans dans un centre d'expertise et de recherche sur les conséquences du changement climatique et les façons de s'y préparer.
Le score global est la moyenne des différents scores obtenus pour chaque aléa, pour une adresse donnée. Certains aléas ont un impact plus important que d'autres, en raison de leur fréquence. Par exemple, le risque Inondation aura toujours plus de poids sur le score global que le risque de séisme, car le premier a beaucoup plus de chance de se produire que le second.

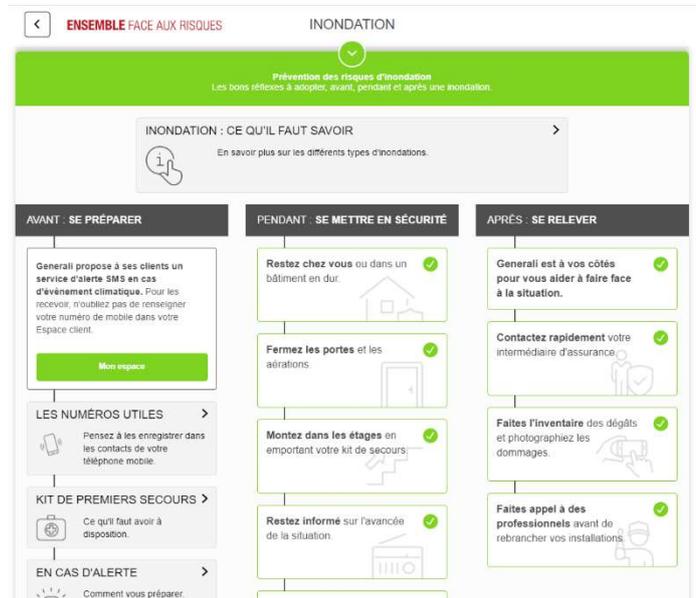
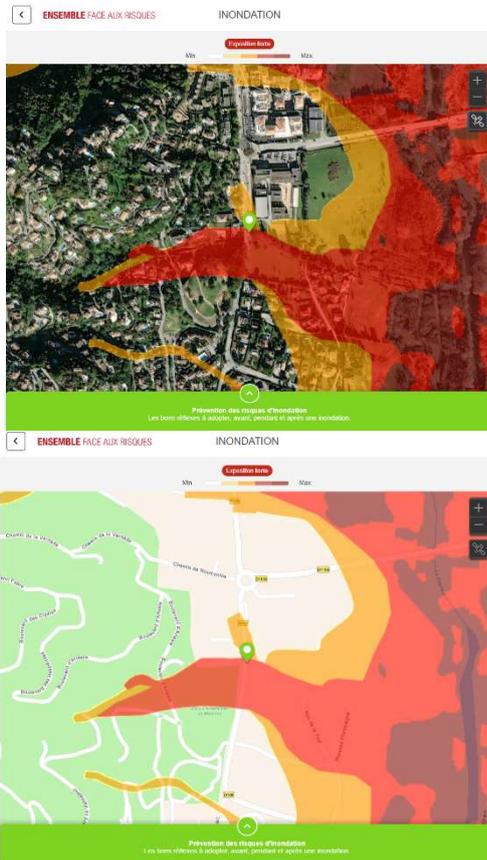
Et si ce diagnostic ne correspond pas à mon expérience personnelle ou à ce que l'on m'a dit par ailleurs ?
Ces scores sont issus de résultats statistiques. Ils reflètent une probabilité plus ou moins grande qu'un des événements listés vous impacte. Il est donc tout à fait possible que vous n'ayez jamais été concerné... et tant mieux ! Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne vont jamais se produire. Restez donc prudents et appliquez les gestes de prévention que nous vous recommandons.

Quelles sont les conséquences sur mon assurance ?
Ce diagnostic vous est fourni à titre informatif et préventif. Il n'a aucune conséquence sur votre contrat ou la prise en charge de vos sinistres. Avec ce service, Generali est à vos côtés pour vous aider à réduire votre exposition et limiter au maximum les conséquences d'un sinistre potentiel.

TELECHARGER MON DIAGNOSTIC D'EXPOSITION

A noter : l'utilisateur a accès à son résultat global d'exposition et le détail de l'exposition spécifique de chaque aléa. La méthode de « scoring » est expliquée en cliquant sur « comprendre ce score », le message rappelle la caractère informatif et préventif du diagnostic qui n'impacte pas le contrat ou la prise en charge des sinistres pour les clients Generali. Le diagnostic est téléchargeable (en pdf). (Generali ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature lié aux informations fournies.)

Etape 5 : en cliquant sur l'étiquette aléa (inondation, feux de forêt, sécheresse, séisme...), l'utilisateur a accès à la représentation sur une carte du niveau de risque de l'aléa concerné et à l'ensemble des conseils prévention dans une version « avant, pendant et après » l'événement.



En un clic, un guide des bons gestes pour l'aléa concerné est également mis à disposition.

Afin d'avoir nos conseils toujours sur vous, où que vous soyez, avec ou sans réseau : téléchargez notre fiche prévention dans lequel vous trouverez de précieux conseils pour faire face à cet aléa !

 [Fiche prévention inondation](#)



ANNEXE 3 : application Meersens Pro

Depuis la fin septembre 2022, les salariés des entreprises assurées par Generali et cotisant à son programme d'action sociale bénéficient d'une application **Meersens Pro**, enrichie de l'expertise des médecins de l'Association Santé Environnement France (ASEF) dont Generali est partenaire depuis 2013.



Chaque salarié peut installer gratuitement Meersens Pro pour avoir accès à **six thématiques environnementales** : la qualité de l'air, l'eau, le bruit, les pollens, l'alimentation, les UV. Un **diagnostic des facteurs environnementaux** est établi selon la géolocalisation et le déclaratif de chacun sur son mode de vie. Des **questionnaires et contenus personnalisés** permettent d'enrichir l'expérience en adoptant les **gestes les plus protecteurs recommandés par des médecins experts**. Ainsi, en cas de risque d'une exposition trop forte à la pollution de l'air, Meersens Pro alerte et donne des conseils pour se prémunir des polluants ou des allergènes (NO₂, O₃, PM_{2.5}, COV, pollens...).

A terme, **300 000 salariés des entreprises assurées** par Generali et entrant dans son programme d'action sociale pourront bénéficier de cette application développée par la scale-up **Meersens**. Elle a été identifiée par Generali grâce à l'accélérateur, **Future 4 Care** dont l'assureur est cofondateur avec Sanofi, Cap Gemini et Orange et qui a vocation à devenir le **hub européen de référence en e-santé**.

Marie-Christine Lanne, directrice de la communication externe et des engagements de Generali France souligne « En 2013, Generali a été le premier assureur en France à s'intéresser aux impacts de la qualité de l'air sur la santé en devenant partenaire du Ballon Generali. Depuis près de 10 ans, nous contribuons à financer les recherches que le CNRS effectue sur l'évolution des particules fines dans l'atmosphère à partir des mesures réalisées à bord du ballon. Et la collaboration que nous avons nouée à l'époque avec les médecins de l'Association Santé Environnement France (ASEF) trouve une nouvelle application concrète avec leur contribution aux conseils élaborés dans l'appli Meersens Pro. Ce nouveau service permet de créer un pont entre la recherche menée depuis 10 ans à bord du ballon Generali et le développement d'informations personnalisées en santé environnementale pour nos clients ».

Claire Lasvergnas, Directrice Adjointe de l'Offre de l'Alliance Klésia Generali (AKG) déclare « Ce nouveau service vient enrichir les différentes actions de prévention santé que nous déployons dans les entreprises qui participent au programme d'action sociale de Generali. Ainsi, après les services de coaching digital en nutrition, activité physique, gestion du stress, qualité du sommeil, prévention des risques musculosquelettiques, Meersens Pro ouvre un nouveau chapitre essentiel pour préserver la santé de nos assurés face aux principaux facteurs de risques environnementaux qui s'accroissent. Generali a déployé dès 2016 le premier programme de santé comportementale avec Generali Vitality où nous incitons chacun à devenir acteur de la préservation de son capital santé. Il compte 25.000 salariés activement engagés dans nos programmes. L'écosystème de Future 4 care va contribuer à accélérer le déploiement de nouveaux services en santé et e-santé. » <https://future4care.com/fr>